



AFFICHÉ EN MAIRIE LE : 18 mars 2025  
PUBLIÉ SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE LE : 18 mars 2025

---

## COMMUNE DE VERNIOLLE

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2025

#### LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

#### (ARTICLE L.2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES)

---

1. **DELIBERATION N° 2025-10 : PROJET AGRIVOLTAIQUE EQUIN SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL - AVIS**  
Le conseil municipal émet à l'unanimité un avis défavorable au projet agrivoltaïque porté par la SARL Club hippique de Las Rives
2. **DELIBERATION N° 2025-11 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE VERNIOLLE ET LE GROUPEMENT INTERDEPARTEMENTAL DES PROPRIETAIRES FORESTIERS ET AGRICOLES POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN GARDE-PARTICULIER**  
Le conseil municipal approuve à l'unanimité la convention de mise à disposition d'un garde-particulier à raison de 2h hebdomadaires par le GIPFA
3. **DELIBERATION N° 2025-12 : MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 20 JANVIER 2025 PORTANT AUTORISATION D'ENGAGER DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET**  
Le conseil municipal approuve à l'unanimité les dépenses nouvelles d'équipement à engager avant le vote du budget primitif 2025 dans la limite du quart des crédits inscrits en 2024
4. **DELIBERATION N° 2025-13 : INSTALLATION DE CITERNES SOUPLES DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE L'ARIEGE AU TITRE DU PROGRAMME F.D.A.L ANNEE 2025**  
Le conseil municipal adopte à l'unanimité la demande de subvention auprès du Conseil départemental pour la fourniture et pose de deux citernes souples de défenses contre l'incendie
5. **DELIBERATION N° 2025-14 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS**  
Le conseil municipal approuve à l'unanimité la suppression d'un emploi d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet au 01/04/2025 et la création à la même date d'un emploi d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet de 33 heures hebdomadaires
6. **DELIBERATION N° 2025-15 : SERVICE COMMUN DE RESTAURATION COLLECTIVE - ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE - FIXATION DU TARIF 4<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2024**  
Le conseil municipal approuve à l'unanimité le tarif du 4<sup>ème</sup> trimestre 2024 du repas servi aux usagers de l'accueil de loisirs extrascolaire dans le cadre du service commun de restauration collective
7. **DELIBERATION N° 2025-16 : TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DE TELECOMMUNICATIONS IMPASSE DU LAVOIR**  
Le conseil municipal adopte à l'unanimité la délégation au SDE09 de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement du réseau télécommunication de la rue de la République et impasse du Lavoir pour un coût nul pour la commune